

MERCREDI 19 OCTOBRE 2005



**Qualité et hygiène
des réseaux d'eau
intérieurs :
de la conception à la maintenance**

La Directive Européenne et le décret de décembre 2001 prévoient que le contrôle de la conformité de l'eau se fait désormais au robinet normalement utilisé pour la consommation humaine.

Le déplacement de quelques dizaines de mètres du point de contrôle pourrait en apparence être perçu comme un détail. Il soulève en réalité des questions en matière de responsabilités des acteurs et d'évolution des pratiques professionnelles.

C'est en effet non plus seulement aux distributeurs d'eau mais aussi aux propriétaires et aux exploitants d'assurer la responsabilité de la qualité de l'eau distribuée.

De fait, le contexte européen de définition des référentiels techniques des produits et installations de distribution d'eau dans les bâtiments s'est accéléré. Certains pays ont d'ores et déjà mis en place un contrôle obligatoire des installations ou des acteurs.

Dans ce contexte, le CSTB, sous l'impulsion de la Direction Générale de la Santé et avec le concours des principaux acteurs, a publié il y a 2 ans un guide technique de recommandations pour concevoir et réaliser un réseau intérieur répondant aux exigences des usagers et des pouvoirs publics en matière de confort, de durabilité et de sécurité des installations.

Il est maintenant complété par un second ouvrage consacré à **l'exploitation et l'entretien**.

- **Quelles sont les règles pour une bonne qualité des réseaux d'eau, depuis la conception jusqu'à l'exploitation ?**
- **Quels contrôles possibles de la qualité des réseaux ?**
- **Comment organiser la maintenance des installations ?**

A l'occasion de la publication de ce nouveau guide, l'ASTEE et le CSTB organisent une journée d'information le 19 octobre prochain qui se propose de faire un état des lieux des pratiques actuelles et de préparer les professionnels aux changements prévisibles.

Cette journée s'adresse à tous les professionnels du secteur de l'eau et en particulier aux maîtres d'ouvrage, aux artisans plombiers, aux bureaux d'études, aux fabricants d'équipements et aux exploitants.

MATIN

Animation : Martine VULLIERME,
Présidente de la Commission "Distribution de l'eau" de l'ASTEE

-
- 9.00** **Ouverture**
Pierre ROUSSEL, Président de l'ASTEE
- 9.15** **Les exigences de qualité des eaux destinées à la consommation humaine**
Charles SAOUT, Direction Générale de la Santé, chef du bureau des Eaux
- 9.30** **L'approche bâtiment et santé dans la réglementation**
Jean-Pierre BARDY, Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
- 9.55** **Qualité des produits et des installations de distribution d'eau : les perspectives européennes**
Dominique POTIER, CSTB, responsable du département "Hydraulique et Equipements Sanitaires "
- 10.15** **Les règles de conception et de mise en œuvre d'un réseau d'eau**
Bruno GEORGES, Bureau d'études ITF
- 11.00** Pause
- 11.30** **Les règles de prescription des produits**
Laurent FERIOL, Société DANFOSS SOCLA
- 12.00** **La réception et le contrôle des installations : l'exemple de la Belgique**
Werner PROVOST, Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux
- 12.30** **Présentation du guide technique d'exploitation**
- réseaux collectifs : responsabilités et compétences, management de la maintenance, procédures de maintenance
- réseaux privatifs : la maintenance des installations d'EFCS
Emmanuel BRIAND, CSTB, responsable du pôle " Eau et Santé "
- 13.00** Déjeuner

APRÈS-MIDI

Animation : Jean-Louis COCHARD, CSTB, Président de la commission
"Cadre de vie" de l'ASTEE

14.30

Le point de vue des exploitants

Patrick FAISQUES, chargé de mission FG3E (sous réserve)

15.00

Exemples de gestion d'installations dans différents secteurs

- le logement collectif :
Marie SIZUN, chargée d'études gestion de l'eau, OPAC de Paris
- l'hôtellerie :
Michel DOUSSE, Direction technique du groupe ACCOR
- l'établissement sanitaire :
*Jean-Claude BEUCHER, Directeur technique
du Centre Hospitalier du Mans*

16.00

Table ronde : les responsabilités des acteurs

avec la participation de :

- *Gérard NICOLAS, Directeur technique de l'OFIS*
- *Eric BAUMLIN, CSTB juriste*
- *Yann CHARREYRAS, Copropriété Service,
responsable du secteur eau,*
- *Véronique THARREAU, Direction Technique de BVT France*
- *Une société d'exploitation*

17.00

Débat

17.30

Clôture

Alain MAUGARD, Président du CSTB

CONTACT

Hélène ANDRAULT

Tél. : 01 40 50 29 70 / 28 61 ■ Fax : 01 40 50 29 53 ■ e-mail : c.dacosta@cstb.fr

Programme et bulletin d'inscription également disponibles sur Internet : www.cstb.fr, rubriques Rendez-Vous ou Agenda





Créée en 1905, l'ASTEE est une association reconnue d'utilité publique. Elle rassemble des experts, chercheurs, scientifiques et praticiens ainsi que des représentants d'organismes publics et privés et de ministères qui interviennent dans les différents secteurs de l'environnement.

Sa mission consiste à mener des réflexions approfondies sur les multiples aspects méthodologiques, techniques et réglementaires liés à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement, des milieux aquatiques, des déchets, ainsi qu'à la qualité de l'air, aux nuisances sonores et aux ressources énergétiques.

Pour mener à bien ses travaux, l'ASTEE s'appuie sur ses comités, commissions, et groupes de travail chargés de réaliser des études et recherches ainsi que sur son réseau de sections régionales au nombre de 11 qui assurent une véritable prise en compte des spécificités locales.

L'ASTEE est habilitée à faire des recommandations aux pouvoirs publics. Elle apporte en permanence des conseils et une aide à la décision aux différents acteurs du développement durable et notamment aux élus locaux de communes de toute taille en milieu urbain comme en milieu rural.

83, avenue Foch - BP 3916 - 75761 Paris Cedex 16
www.astee.org

LIEU

MAISON DE LA CHIMIE

Centre International de Congrès
28, rue Saint Dominique – 75007 PARIS
Tél : 01 40 62 27 00

ACCÈS

Gare : RER C, station Invalides

Métro : lignes 8, 12 et 13 stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides

Bus : lignes 63 - 69 - 83 - 93 et 94

Aéroports : à 30 minutes d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle, Navettes avec l'aérogare des Invalides (parking Invalides).

**>>> QUALITÉ ET HYGIÈNE DES RÉSEAUX D'EAU INTÉRIEURS :
DE LA CONCEPTION À LA MAINTENANCE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Fonction Tél

Fax E-Mail

Entreprise.....

Profil : Architecte Maîtrise d'ouvrage publique Entreprise - Artisan
 Bureau d'études Maîtrise d'ouvrage privée Industriels
 Bureau de contrôle Autre (spécifier)

Adresse

Code postal

Ville

N° TVA intra communautaire

Frais de participation : 410 € HT / 490,36 € TTC

Règlement : Par chèque à l'ordre des Rendez-Vous du CSTB
 Par virement à la Société Générale

Code banque : 30003 - Code guichet 03381 - N° de compte 0002000037 2 - Clé - RIB 42

Adresse de facturation (si différente)

Date, signature et cachet de l'entreprise

Référence à rappeler : EE 05 765 EAU

***Conditions générales :** Nous vous ferons parvenir une facture dès réception de votre paiement.
 Substitution/annulation : vous pouvez envoyer une autre personne à votre place, sans frais supplémentaires, en nous adressant une télécopie ou un mail. En cas d'annulation 8 jours ouvrés avant le colloque, le prix total de votre inscription vous sera facturé. Les «Rendez-Vous du CSTB» ne sont pas imputables au titre de la Formation Continue. (Art 951-1 et R 950-3 du Code du Travail)

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à :
Rendez-Vous du CSTB - Claude DA COSTA

4, avenue du Recteur Poincaré - 75782 Paris Cedex 16 Tél. : 01 40 50 29 70 / 28 61
 Fax : 01 40 50 29 53 - e-mail : c.dacosta@cstb.fr

